

Ecoles chinoises.

Numéro d'inventaire : 1979.02861

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1880 (vers)

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Feuille détachée d'un ouvrage et collée sur un carton.

Mesures : hauteur : 321 mm ; largeur : 216 mm

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Mention d'illustration

ill.

MARS.



École chinoise.

6

ÉCOLES CHINOISES.

« A l'entrée du village de Cha-ho (nord de la Chine), dit M^{me} de Bourboulon, nous avons été frapper à la porte d'une maison assez vaste pour y demander l'hospitalité : c'était une école mutuelle, et on entendait le nasillement des enfants qui y répétaient leurs leçons. Le maître de l'école, un Chinois bourru, parut sur le seuil. Il eut l'air effaré en me voyant et se tint immobile en travers de sa porte en faisant mine de ne pas vouloir me laisser entrer. Mais bientôt nous fûmes rejoints par le gros de notre troupe, et sur l'explication en bon chinois de M. W..., le bourru, se métamorphosant subitement, plia son échine en deux, et m'introduisit avec force salutations dans l'appartement de ses femmes, composé d'une seule pièce située au fond de la classe. »

Il est à regretter que M^{me} de Bourboulon n'ait rien dit de la classe elle-même, des écoliers et de l'enseignement. Du moins, un de ses compagnons de voyage eut la bonne pensée de faire un croquis du maître. Ce grotesque personnage avait de grandes lunettes sur le nez, une courte queue, à la main droite un éventail, sous le bras gauche un long bâton terminé d'un côté par des lanières de cuir, de l'autre par des espèces de verges : on ne devine que trop à quelle double fin était destiné ce sceptre ridicule.

Que peut-on bien enseigner à ces pauvres petits Chinois ? Ce qu'on enseigne à peu près partout ailleurs : les éléments de la lecture, de l'écriture, du calcul, et quelques maximes.

Il ne faut pas croire, selon un préjugé très-répandu en Europe, que pour apprendre seulement à lire, un Chinois n'ait pas assez de toute sa vie. La vérité est que celui qui sait deux cents signes est déjà un lettré, et peut s'entendre non-seulement avec tous les Chinois, mais encore avec les Cochinchinois, les Japonais, etc.

Comme tout est systématiquement organisé en Chine, on a établi de la manière suivante les divers degrés de l'enseignement.

On apprend successivement :

Les principaux caractères, ceux qui représentent les objets les plus importants de la nature et des arts ;

Le San-tseu-king ou « classique trimétrique », sommaire de ce qu'un enfant doit savoir, écrit en trois lignes de trois mots ou pieds,

Les « Quatre Livres » de Confucius, et plus tard les « Cinq King. » Ces deux ouvrages forment les saintes écritures chinoises.

Pour l'écriture, les écoliers reproduisent avec le pinceau des caractères modèles couverts d'un papier transparent ; ils se servent aussi de planches enduites d'un vernis blanc : ils lavent l'écriture lorsque la planche est remplie.

Les instituteurs sont très-nombreux.

Voici ce que dit le comte d'Escayrac de Lauture, qui a souffert en Chine de si cruels traitements :

« L'instruction primaire est plus répandue en Chine qu'en France, bien que le suffrage universel n'y rende pas indispensable l'éducation des masses. Les méthodes y sont mauvaises ; on y apprend, sans les comprendre, des caractères qu'il faut nommer quand le maître jette les carrés de papier qui les portent, et des livres qu'il faut réciter d'un bout à l'autre. Dans les écoles nombreuses, le prix annuel de l'enseignement revient à chaque élève, en argent ou en riz, à huit, dix ou quinze francs. Dans les écoles particulières, qui comptent dix ou douze élèves, ce prix est de quarante à cinquante francs. »

